

## SANTÉ

# Inquiet, le personnel de l'hôpital d'Allonnes manifeste demain



Devant la pharmacie de l'EPSM, les représentants syndicaux Christian Taranne (FO), Jérôme Delorme (Sud Santé) et Frédéric David (CGT). Photo ML

Médecins, cadres, infirmiers, agents hospitaliers... Environ 150 agents sur les 1 300 salariés de l'établissement public de santé mentale (EPSM) d'Allonnes étaient réunis hier après-midi à l'invitation de l'intersyndicale FO, CGT, Sud Santé.

### **Le paiement des médicaments est suspendu**

L'assemblée générale a abordé pendant une heure la nouvelle apprise la semaine dernière. La responsable de la trésorerie hospitalière du Mans suspend en effet le paiement de toutes les factures de médicaments commandés depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Le bras de fer op-

pose l'EPSM, qui ne souhaite pas rejoindre le groupement hospitalier de territoire (GHT) et l'État, qui le lui demande.

« On a une dizaine de jours de stock de médicaments », estime Christian Taranne, secrétaire général Force ouvrière de l'EPSM. « Comment peut-on prendre en otage les patients ? » Inquiets pour leur santé, les participants ont décidé de manifester, à l'occasion du mouvement national de demain. Ils se rassembleront sur la place des Jacobins, au Mans, à 10 heures, puis se rendront à la trésorerie du centre hospitalier du Mans, qui bloque les paiements.

Alix FROISSART

## La contre-attaque de l'EPSM

L'avocat de l'hôpital d'Allonnes a écrit au directeur général de l'ARS et à la responsable de la trésorerie hospitalière du Mans, qui a suspendu le paiement des factures. Objectif : « Attirer leur attention sur leur responsabilité à l'égard des conséquences de leur décision », a-t-on appris auprès de la direction de l'EPSM.

Dans un courrier envoyé lundi au directeur général de l'Agence régionale de la santé (ARS), la commission médicale d'établissement de l'EPSM dénonce une décision « très grave et inconcevable ». La rupture d'approvisionnement qui pourrait en découler « met en danger la vie des

patients, la sécurité des soignants et de la population. La responsabilité de l'État est dès lors engagée », estime cette commission. Elle demande à l'ARS comment elle assurera « la sécurité des patients et le maintien de la qualité de leur prise en charge », comme elle s'y est engagée.

L'Agence répond que « plusieurs solutions sont possibles si les stocks de médicaments fondent. L'établissement peut passer un accord avec une pharmacie d'un autre établissement, une officine de ville ou un grossiste. C'est la responsabilité du chef d'établissement. »

# Manif : jeudi, détour solidaire par la Trésorerie

En soutien à l'Établissement public de santé mentale, en conflit avec le ministère de la Santé, le cortège de jeudi ferait un crochet par la Trésorerie du centre hospitalier du Mans.

La décision prise, hier, à l'issue de l'assemblée du personnel de l'Établissement public de santé mentale (EPSM) de la Sarthe, à Allonnes, doit être validée par l'intersyndicale, puis la préfecture, mais semble bien engagée. Jeudi, le cortège de la manifestation, dont le départ est prévu à 10 h, place des Jacobins, devrait faire un détour par la Trésorerie du centre hospitalier du Mans.

Un choix symbolique, pour alerter l'opinion sur la situation de l'EPSM de la Sarthe. La semaine dernière, son directeur a reçu un courrier de sa trésorerie, rattachée à l'hôpital du Mans, lui indiquant que les mandats de paiement des médicaments sont suspendus depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Une décision pilotée par l'Agence régionale de santé (ARS), qui sanctionne ainsi l'EPSM. Motif ? Son directeur, soutenu par les syndicats, le CHSCT et la majorité de son conseil de surveillance, refuse d'intégrer le groupement hospitalier de territoire (GHT), destiné à fusionner l'ensemble des établissements publics de santé du département.

## Menaces de suspendre l'approvisionnement

Du coup, les laboratoires qui fournissent les médicaments à l'EPSM ne sont plus payés. Sachant que le délai maximum de règlement est de trois mois, le non-paiement est donc effectif, depuis le 1<sup>er</sup> avril. « Certains laboratoires ont déjà fait des relances et menacé de suspendre l'approvisionnement », assure Frédéric David, délégué CGT, au nom



Mardi après-midi, à Allonnes, environ 150 personnes ont participé à l'assemblée générale du personnel de l'EPSM.

de l'intersyndicale Sud-CGT-FO.

L'EPSM risque-t-il la pénurie de médicaments ? « Les gros labos peuvent tenir, ils ont les reins solides. Mais pour les plus petits, ça va être compliqué », estime Frédéric

David, pour qui le bras de fer entre l'EPSM et l'ARS place « tout le monde dans une position difficile. » À commencer par le personnel.

Face à l'hypothèse d'un épuisement des stocks, les 150 agents ve-

nus participer à l'assemblée générale ont évoqué un éventuel « droit de retrait » ou un « appel solidaire » aux pharmacies d'autres établissements de soins du département.

Ils ont surtout exprimé leur inquiétude de voir les patients pris « au milieu de ces enjeux », dans une forme de « chantage ». Pour les représentants syndicaux, pas question de mettre en péril les patients : « On ne va pas faire ce qu'on condamne. »

« Ne pas payer les médicaments, c'est une décision gravissime. Le but est de faire courber l'échine à l'EPSM, en jouant sur la santé des patients. »

Didier Jousse, président de l'union départementale CGT, lors de l'assemblée générale du personnel.

Jérôme LOURDAIS.